

Madame Marina CEYSSAC
Haut Commissaire à la Protection des Droits
et à la Médiation
Les Jardins d'Apolline – Bloc A
1, promenade Honoré II
98000 MONACO

Monaco, le 13 JUIN 2025

C.N. n° 11/2025-854-D



Madame le Haut Commissaire,

Nous avons l'honneur de vous faire savoir que la Commission de Législation a débuté l'étude du projet de loi portant diverses mesures relatives au renforcement de la sécurité routière, enregistré sous le numéro 1107.

Dans ce cadre, les membres de la Commission souhaiteraient recueillir votre avis quant au dispositif projeté.

A cet effet, nous vous précisons que ledit projet de loi est disponible sur le site Internet du Conseil National, dans l'onglet « Textes & Lois », ou accessible en utilisant le QR code ci-dessus.

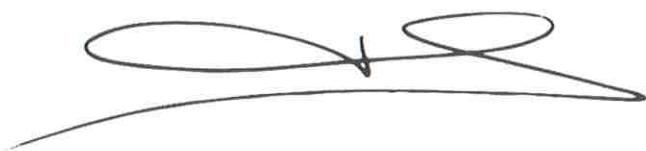
Si le principe devait vous agréer, et compte tenu des impératifs liés au calendrier législatif, il nous serait agréable de pouvoir disposer, dans un premier temps, de vos observations écrites avant le mardi 15 juillet 2025. Sous réserve de votre autorisation expresse, et à la demande de la Présidente de la Commission, l'avis rendu pourra être publié sur le site Internet du Conseil National.

.../...

Dans un second temps, si vous l'estimiez nécessaire, une rencontre pourrait être organisée au Conseil National, afin de développer les éléments que vous auriez bien voulu nous communiquer.

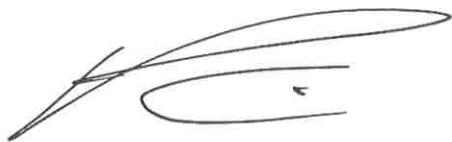
En vous remerciant par avance des éléments que vous voudrez bien nous adresser, veuillez agréer, Madame le Haut Commissaire, l'expression de notre considération distinguée.

Le Président du Conseil National,



Thomas BREZZO

La Présidente de la Commission
de Législation,



Christine PASQUIER-CIULLA